

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 13 (1942)

Heft: 1

Rubrik: Rapport annuel : exercice 1941

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Paraissant 6 à 8 fois par an

Président de l'A. D. I. J. : M. F. REUSSER, Moutier Tél. 9 40 07	Secrétaire de l'A. D. I. J. et Administr. du Bulletin : M. R. STEINER, Delémont Tél. 2 45 83	Caissier de l'A. D. I. J. : M. H. FARRON, Delémont Tél. 2 16 57
---	--	--

Compte de chèques postaux : IVa 2086, Delémont. — **Abonnement annuel**: fr. 4.—, le numéro: 75 ct. — **Publicité**: S'adresser au Secrétariat de l'A. D. I. J. à Delémont.
Editeur: Imprimerie du « Démocrate » S. A., Delémont.

SOMMAIRE :

Rapport annuel. — Extrait des comptes de l'exercice 1941.

RAPPORT ANNUEL

EXERCICE 1941

Messieurs,

L'année qui vient de descendre à l'horizon du passé sera certes une de celles qui compteront dans notre souvenir. La terre entière, à part quelques nations neutres, a été entraînée au cours de 1941 dans l'inférieur tourbillon. Notre petit pays est comme un îlot perdu dans une mer balayée par les rafales.

Les relations commerciales avec l'extérieur sont précaires. Malgré les efforts des instances responsables, les importations sont de plus en plus rares et difficiles, à part ce qui peut nous venir directement des pays limitrophes. C'est le ravitaillement en vivres, en métaux autres que le fer et l'acier, en textiles, en matières premières d'outre-mer qui fait tout naturellement le plus défaut. Le charbon, les carburants, le fer qui sont des produits européens, nous viennent en quantités fort réduites.

L'exportation subit aussi les plus grandes entraves quand il s'agit de passer les mers. Les permis de toutes sortes, les dangers de la navigation, les aléas de la guerre rendent les échanges commerciaux presque impossibles au delà du continent. Quoique la Suisse ait affrété quelques navires (le *Chasseral* entre autres), ouvert à titre d'essai à travers l'Espagne une ligne de transport

par camions, conclu de multiples accords, la situation devient de plus en plus délicate. C'est pourquoi les restrictions alimentaires et vestimentaires, de chauffage et de lumière qui nous sont imposées doivent être acceptées de grand cœur, une existence suffisante et convenable, sinon confortable, nous étant assurée encore, grâce à la prévoyance des autorités.

Il y a un autre aspect de la situation :

Quand on songe aux épreuves imposées à de nombreuses populations qui n'ont pas voulu la guerre, aux souffrances terribles que subissent les soldats des nations dressées les unes contre les autres, à l'embrassement de la terre entière, on ne peut s'empêcher d'être reconnaissant envers Dieu qui a voulu que la Suisse ait été épargnée jusqu'à ce jour. Les sacrifices que notre peuple doit consentir, la hausse du prix de l'existence, la simplification des menus qui paraissent sur les tables de famille ou d'hôtel, les cartes de rationnement de toutes sortes ne sont en somme rien en comparaison des malheurs qui s'abattent sur les villes et les villages touchés par l'ouragan de fer et de feu, destructeur non seulement de vies, mais aussi des biens les plus nécessaires. Notre attitude générale, en face de la catastrophe universelle, ne peut être l'expression d'un égoïsme outrancier. Nous devons tous, dans la mesure de nos moyens, aider, si ce n'est par une action directe, du moins par une contribution de n'importe quelle nature, si l'occasion se présente, pour atténuer les maux dont souffre le prochain, que ce soit chez nous ou en dehors des frontières. Posons-nous chacun la question : « Combien de miettes avons-nous laissé tomber de la table au cours de l'année 1941 ? »

Au point de vue économique, le Jura n'a pas à se plaindre de l'année 1941. L'agriculture a appliqué aussi bien que possible le plan Wahlen. La saison a été favorable à la production du blé, des pommes de terre et des légumes. Des marécages ont été drainés ou sont en train de l'être, quelques coins de pâturages ont été livrés à la culture à Moutier, à Tavannes, à Reconvilier, à Tramelan et ailleurs encore. Les produits agricoles se vendent à des prix rémunérateurs, la condition du paysan devient meilleure. La spéculation sur les terres a été arrêtée par les autorités qui ont ordonné que seul peut devenir propriétaire d'un domaine celui qui le cultive lui-même.

L'industrie est partout et dans toutes les branches bien occupée. S'il n'y avait le problème des matières premières, celui du chauffage et de la force motrice, on pourrait presque parler de période de travail normal. La mécanique, l'horlogerie, le décolletage, la métallurgie, le verre, le ciment, le bois, la terre cuite,

la bicyclette, la chaussure, la bonneterie, le tabac, la meunerie, tout va. Seul le bâtiment ne va pas, malgré la pénurie des logements. C'est que le renchérissement arrête ici les plus entrepreneurs.

Il y a encore une ombre au tableau : Les régions où fleurissait autrefois le travail à domicile continuent de péricliter.

Les forêts, une des richesses du pays, sont exploitées au maximum tolérable, peut être même au delà. Les bourgeoisies comme les municipalités commencent à payer leurs dettes. On en voit même qui distribuent de nouveau des « gaubes ».

Bref, il faut souhaiter qu'une crise ne vienne pas prochainement anéantir tous les espoirs que fait naître la situation actuelle. La prudence comme précédemment est encore de mise.

Après ces quelques considérations, nous avons l'honneur de vous donner un résumé de notre activité :

1. MEMBRES

Le nombre des membres de l'A. D. I. J. s'est augmenté de façon réjouissante en 1941, malgré les temps incertains que nous vivons. C'est pour le comité une grande satisfaction de constater combien solidement notre organisation a pris racine dans le peuple jurassien. Il est important que, non seulement des moyens financiers soient mis à disposition pour l'accomplissement des tâches multiples qui sont confiées aux organes dirigeants, mais que ceux-ci soient appuyés dans leurs efforts par un groupement de communes, d'entreprises industrielles et commerciales, de membres individuels de plus en plus considérable. Les démarches auprès des instances supérieures en sont facilitées, le rayon d'action en devient plus étendu.

Ce qui est réconfortant aussi, c'est la fidélité des anciens membres. Beaucoup d'entre eux sont des adhérents de la première heure. Que tous soient ici vivement remerciés de leur attachement à une cause utile.

Au 31 décembre 1941 l'effectif de nos membres se présente comme suit :

- 61 (61) communes municipales et bourgeoises.
- 22 (22) sociétés ayant un caractère d'utilité publique, professionnel ou économique.
- 6 (5) compagnies de chemins de fer et funiculaires.
- 68 (56) entreprises industrielles et commerciales.
- 244 (171) membres individuels.

Les chiffres entre parenthèses concernent l'effectif de décembre 1940.

Parmi les membres-soutiens individuels nous avons à enregistrer cinq démissions et un décès. Ce dernier concerne M. Franz Steiner, ancien professeur à Delémont, père de notre dévoué secrétaire, à qui nous exprimons encore toute notre sympathie. En regard de ces départs, il y a 80 nouvelles admissions.

II. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Assemblée générale

L'assemblée générale annuelle a eu lieu à Moutier le 28 juin 1941. Comme d'habitude, elle a été divisée en deux parties. D'abord une séance purement administrative ouverte aux seuls membres de l'association. Elle fut suivie par une manifestation publique à laquelle prirent part une soixantaine de personnes.

Nous avons eu le plaisir de saluer à nos assises annuelles le président du gouvernement bernois, M. le conseiller d'Etat G. Möckli, ancien secrétaire de l'A. D. I. J., M. l'ingénieur Chenaux, directeur du 1^{er} arrondissement des C. F. F., M. Guyot, délégué de la Société des sciences naturelles de Neuchâtel, M. le Dr Berset, secrétaire de l'Office cantonal de l'économie de guerre, M. Graf, préfet de Delémont, MM. les députés Boéchat et Wüst, MM. les représentants de la municipalité de Moutier et ceux de la presse.

Après avoir approuvé le rapport annuel, accepté les comptes de 1940 et le budget de 1941, l'assistance entend les présidents des commissions spéciales exposer tour à tour les résultats de leur activité et le programme de ce qu'ils comptent entreprendre. M. Möckli, président du gouvernement, fait ensuite une magistrale conférence sur ce sujet : « Notre attitude en face des problèmes actuels ». Voici quelques extraits de cette conférence :

« Quelle est la situation de notre pays ? Celle dictée par les circonstances extérieures et notre attitude à l'intérieur. L'axe germano-italien domine incontestablement le continent. Sa puissance militaire et politique est une réalité indiscutable, dont l'avenir nous reste inconnu. Il n'y a plus de Société des nations. La Suisse est en quelque sorte prisonnière et sa neutralité peut même être mise en discussion. Neutre entre quelles puissances ? L'attitude des voisins n'est dictée que par des intérêts et des réalités économiques.

» Notre politique de neutralité a pour but de nous tenir éloignés des conflits européens. Elle veut sauvegarder notre indépendance. Nous ne cherchons qu'à subsister au milieu des difficultés actuelles. Notre espace vital, c'est le monde entier.

» Au point de vue militaire nous ne sommes pas menacés. Nous sommes un facteur négligeable. L'orateur reconnaît l'effort accompli par l'armée. Nous devons manifester la volonté de rester maître des passages des Alpes et nous tenir prêts à en assumer la défense.

» Au point de vue économique nous sommes dépendants d'abord de nos propres forces et ensuite des détenteurs de la puissance militaire de l'Europe. Notre production indigène ne couvre qu'en partie nos besoins alimentaires : en pommes de terre le 100 % de nos besoins est couvert, en blé le 70 %, en huile le 46 %, en sucre le 6 %.

» Nous sommes dans l'impossibilité de nourrir seuls nos 4 millions d'habitants.

» Pour les exportations nous devons chercher à maintenir nos acheteurs dans le monde entier, c'est-à-dire à conserver nos relations commerciales d'avant-guerre.

» Pour nous défendre de l'emprise de certains milieux, nous devons commencer par assumer et maintenir l'ordre chez nous.

» Le prix de notre liberté est fait des restrictions que nous saurons nous imposer. Il faut créer cette communauté nationale qui demandera à chacun de nous de donner ce qu'il a : travail, fortune, sang, capacités.

» Nous devons maintenir des relations correctes avec tous nos voisins et conserver les yeux ouverts sur le monde. Nous voulons conserver la foi en nous et en l'avenir : la loi suprême, c'est le salut de l'État. »

M. le Dr Berset parla ensuite de l'organisation de l'Office cantonal de guerre. Le texte de sa conférence a paru *in extenso* dans le bulletin, nous n'y revenons pas.

Aux deux conférenciers vont nos sentiments de reconnaissance.

2. Comité et commissions

Le comité s'est réuni trois fois au cours de l'année et le bureau directeur dix fois. Il y a eu en outre de nombreuses séances de commissions, des conférences, des délégations envoyées auprès des autorités. Comme on le voit, les travaux de l'A. D. I. J. sont passablement absorbants et, par la force des choses, ils le deviennent toujours davantage.

Le comité n'a pas subi de modifications et il se présente comme suit dans sa composition :

- Président* : M. F. Reusser, avocat des mineurs, Moutier.
Vice-présidents : M. V. Henry, préfet, Porrentruy.
 M. L. Liengme, préfet, Courtelary.
Secrétaire : M. R. Steiner, directeur, Delémont.
Caissier : M. H. Farron, cdt d'arrond., Delémont.
Membres : M. P. Billieux, procureur, Porrentruy.
 M. W. Brandt, directeur, Reconvilier.
 M. F. Degoumois, notaire, Moutier.
 M. J. Galley, conseiller, Bienne.
 M. A. Grimaître, publiciste, Saignelégier.
 M. M. Henry, conseiller, Porrentruy.
 M. P. Maillat, inspecteur forestier, Delémont.
 M. A. Oettinger, Verkehrsverein, Bâle.
 M. W. Reymond, maire, St-Imier.
 M. Dr G. Riat, président de Pro Jura, Delémont.
 M. O. Schmitz, conseiller, Granges (Sol.).
 M. A. Segginger, secrétaire municipal, Laufon.

Les présidents des commissions spéciales sont :

- Commission pour la protection de la nature* : M. le Dr Baumgartner, Delémont.
Commission des questions forestières : M. P. Maillat, Delémont.
Commission des questions communales : M. H. Strahm, Courtelary.
Commission scientifique : M. L. Lièvre, Porrentruy.
Commission du « Heimatschutz » : M. F. Reusser, Moutier.
Commission des chemins pour piétons (tourisme pédestre) :
 M. R. Steiner, Delémont.

3. Relations avec d'autres groupements

L'A. D. I. J. est en relations d'amitié avec les groupements suivants :

- Société jurassienne d'Emulation,
 Société « Pro Jura »,
 Verkehrsverein Bâle,
 Chambre de commerce de Bâle,
 Société pour la protection des rives du lac de Bienne,
 Société pour la protection des rives des lacs de Thoune et
 Brienz,
 Société neuchâteloise des sciences naturelles.

Toutes ces sociétés nous témoignent beaucoup de sympathie et nous sommes très sensibles à ces marques d'estime.

Le Département de l'Intérieur du canton de Bâle-Ville et la Direction du chemin de fer des Alpes bernoises nous accordent également leur bienveillance.

L'A. D. I. J. est d'autre part membre régulier des différentes organisations ci-dessous :

Seva (loterie cantonale),

Fédération des sociétés du Pied du Jura,

Association cantonale bernoise de propriétaires de forêts,

Section bernoise du Cartel suisse de tourisme pédestre,

Commission cantonale pour la protection de la nature,

Ligue suisse du Heimatschutz.

4. Bulletin „Les Intérêts du Jura“

Notre modeste périodique est de plus en plus apprécié par la population jurassienne et le nombre de ses lecteurs s'en va croissant. De nombreux témoignages confirment que le Bulletin est lu avec plaisir et intérêt. Dès que les moyens financiers le permettront, il sera développé, tant en ce qui concerne le texte que l'illustration.

Un fait heureux est à constater en 1941 pour le Bulletin. Pour la première fois, il a couvert ses propres frais. Il a même rapporté un petit bénéfice et cela malgré le renchérissement du papier et de l'impression. Cet heureux résultat est dû au rapport exceptionnel des annonces. Nous devons des remerciements aux maisons qui ont bien voulu favoriser notre organe de leurs ordres.

Le Bulletin a paru 7 fois en 1941. Le nombre des pages de texte s'élève à 120.

5. Finances

Nous nous plaignions, l'an dernier, de l'effort à réaliser par le caissier pour faire rentrer les cotisations et le montant des factures ! Tout n'est pas encore parfait, mais il ne reste à devoir, pour 1941, que deux cotisations de membres individuels. Oubli ou intention d'abandon de la part de ces deux sociétaires ; nous voulons croire à l'oubli. C'est tout de même réconfortant !

Quant aux factures pour publicité, il reste à devoir sur 1939 un arrérage de 7 factures à Fr. 12.—, soit Fr. 84.—. Les factures de 1940 sont aujourd'hui liquidées, ainsi que celles de 1941,

pour les trois premiers trimestres de l'année. Le quatrième trimestre est, à ce jour, presque aussi liquidé dans sa totalité.

Nous voudrions toutefois que le compte de chèques soit davantage utilisé pour le versement des cotisations. Nous avons trop de membres qui attendent simplement les remboursements. Cette année-ci nous avons lancé en deux séries un montant approximatif égal à la moitié du total des cotisations à encaisser, et ceci surtout pour les membres individuels et les communes.

Au 31 décembre 1941 la fortune de l'Association s'élevait à Fr. 55.981,57, soit : Caisse Fr. 1909,85 ; Compte de chèques Fr. 1558,84 ; Compte courant N° 2567 Fr. 29,65 ; Dépôt N° 51871 Fr. 1710 ; Mobilier Fr. 1,— ; Participation Seva Fr. 1000,— ; Avance au Secrétariat Fr. 250,— ; Fonds de réserve : N° 531734 Fr. 6910,25 ; N° 21514 Fr. 18.098,75 ; N° 12705 Fr. 4515,05.

L'exercice 1941 boucle de façon très satisfaisante pour les comptes de l'A. D. I. J. parce qu'il y a une augmentation de fortune sur l'exercice précédent de Fr. 6568,50, provenant d'une subvention de la Seva.

Les recettes se sont élevées à Fr. 14.149,50 et les dépenses à Fr. 7781,—.

Le compte du Bulletin avec 2649,10 fr. aux recettes et 2558,90 fr. aux dépenses, laisse un petit bénéfice de 90,20 fr., dû à un rendement exceptionnel de la publicité.

Notre compte Seva est administré comme par le passé, en partie par nous, en partie par la Banque Cantonale de Berne sur compte bloqué. Nous avons reçu, cette année-ci, les parts Seva 11 à 14, ce qui nous a permis de payer ce qui était dû pour le sentier des Gorges de Moutier, soit Fr. 1200,— et d'encourager la Commission scientifique dans son travail par un versement effectif de Fr. 1109,85.

Nous rappelons à nos membres, pour leur orientation, que les comptes Seva et de l'A. D. I. J. sont nettement séparés et qu'en fait nous ne pouvons disposer du compte Seva et des réserves en banque qu'avec l'assentiment du Conseil-exécutif. Ces fonds de la Seva sont utilisés au mieux des intérêts régionaux.

Il est évident qu'un certain nombre de travaux prévus n'ont pu être réalisés à cause des circonstances extérieures et aussi à cause de la situation particulière de notre pays. Il faut attendre des temps meilleurs et nous pourrons reprendre alors les travaux que nous avons laissés en suspens. Ce sera ainsi la meilleure façon d'utiliser, au bien-être général, les fonds dont nous disposons.

III. ACTIVITÉ

1. Affaires ferroviaires

Les circonstances ne sont pas favorables au développement d'un programme ferroviaire tel que celui que nous nous étions fixé avant la guerre. Dans le domaine des horaires, c'est au contraire à un mouvement régressif que nous assistons. Pour des raisons diverses et complexes, les C.F.F. l'automne dernier ont réduit de 10 % en moyenne le nombre des trains de voyageurs et on laisse entendre qu'une nouvelle réduction n'est pas exclue. Le trafic des marchandises ayant augmenté d'une manière considérable, le parc des locomotrices électriques n'est plus suffisant et la rareté des matières premières ne permet que difficilement d'en construire de nouvelles. L'administration fait aussi état du manque des huiles de graissage, des bandages de roues, du matériel de remplacement, de la nécessité d'économiser le courant électrique. Ces motifs sont certainement sérieux, mais on ne peut s'empêcher de regretter que juste au moment où le nombre des voyageurs à transporter est le plus élevé par suite de la carence forcée du trafic automobile, les chemins de fer soient obligés de prendre des mesures restrictives dues peut-être à une certaine politique d'économie trop étroite d'avant-guerre en ce qui concerne les commandes de matériel. Il serait toutefois injuste de ne pas reconnaître que les entreprises de transport par rail font, en général, de leur mieux pour satisfaire le public. Elles n'ont d'ailleurs pas à se plaindre de la marche des affaires.

Malgré les considérations qui précèdent, notre association a cherché, non seulement à maintenir ses positions, mais à obtenir les améliorations jugées nécessaires. Au changement d'horaire, de mai 1941, quelques progrès dont le principal a été l'introduction d'une paire de trains directs Berne-Porrentruy-Berne, ont pu être réalisés. L'automne, en revanche, a apporté des suppressions de trains, spécialement dans la vallée de Tavannes. Les démarches faites à Lausanne et à Berne ont donné certains résultats heureux dont il faut savoir gré à l'administration. Si ce qui a été obtenu n'est pas toujours très visible dans les horaires, c'est qu'il a souvent fallu se borner à « limiter les dégâts ».

La question de la réorganisation des chemins de fer secondaires du Jura a été soulevée au comité par les représentants des Franches-Montagnes. Des études faites par les instances cantonales et fédérales compétentes sont en cours. Notre association veillera à ce que les intérêts généraux de la région soient sauvegardés.

La situation actuelle a détourné quelque peu l'attention des divers problèmes ferroviaires qui attendent leur réalisation : construction de doubles-voies, suppression de passages à niveau, troisième quai à la gare de Delémont, améliorations techniques, etc. Ces divers points de notre programme seront repris aussitôt que les circonstances seront plus favorables.

2. Propagande industrielle

Afin de rendre service aux industriels membres de l'A. D. I. J. et d'attirer l'attention du public sur les fabrications spéciales au Jura, le comité, sur la proposition du président, prit dans sa séance du 28 juin 1941 la décision d'inviter un certain nombre de journalistes attachés aux principaux journaux du pays à venir passer quelques jours dans notre contrée et à visiter quelques-unes de nos usines.

Nous ne saurions mieux faire que de citer une partie du compte-rendu paru dans un de nos journaux régionaux, le *Petit Jurassien* de Moutier.

« Ces visites, dit-il, faites en quatre jours, du 7 au 10 octobre inclusivement, ont connu le plus beau succès.

» Toute la grande presse suisse — et en outre les journaux régionaux — y avaient été invités. Les journalistes suivants ont répondu à l'appel : Dr E. Schürch, rédacteur en chef du *Bund*, Berne ; M. Félix Wulkan, rédacteur au *Berner Tagblatt*, Berne ; M. Ern. Jeanmonod, rédacteur à la Presse suisse moyenne, Berne ; Dr Kuhn, rédacteur à la *National Zeitung*, Bâle ; Dr Hartmann, correspondant des *Basler Nachrichten*, Bâle ; M. J. Niderberger, rédacteur du *Vaterland*, Lucerne ; M. E. Knecht, rédacteur de la *Ostschweiz*, St-Gall ; Dr W. Berchtold, rédacteur à la *Neue Zürcher Zeitung*, Zurich ; M. P. Grellet, correspondant de la *Gazette de Lausanne* ; M. J. Trœsch, rédacteur au *Journal de Genève* ; M. J. Walliser, rédacteur à la *Nordschweiz*, Laufon ; M. Schnetz, rédacteur du *Démocrate*, Delémont ; M. Fell, rédacteur en chef du *Journal du Jura*, Bienne ; Mme Fell, *Journal du Jura*, Bienne ; M. R. Lutz, correspondant du *Courrier de la Vallée de Tavannes* ; M. Robert, rédacteur du *Petit Jurassien*, Moutier.

» Comme on le voit, la plus grande partie de la Suisse était représentée, de sorte que le but visé par l'A. D. I. J., faire mieux connaître les grandes industries du Jura, sera sûrement atteint.

» Ces industries, il est vrai, peuvent montrer leurs produits dans les expositions — Foire de Bâle, par exemple, Comptoir de Lausanne, Exposition nationale, etc. — ce qui est très bien. Mais

une visite des usines même donne des renseignements infiniment plus riches, plus sûrs, plus approfondis et plus variés. Les visites qui viennent de se terminer l'ont abondamment prouvé.

» Elles ont montré aux journalistes venus du dehors — et même à ceux de chez nous — qu'au cours de ces vingt, trente, quarante dernières années des hommes intelligents, énergiques et persévérants ont créé dans le pays des usines qu'on peut souvent qualifier d'admirables, des usines qui donnent à une grande partie de la population la possibilité de travailler et de gagner un salaire, et qui font ainsi entrer et circuler chez nous un flot d'argent qui est un bienfait pour tout le pays.

» Nos visiteurs des 7, 8, 9 et 10 octobre pourront raconter dans leurs journaux que, s'ils n'ont pas parcouru des usines géantes de dix, vingt, trente mille ouvriers, comme on peut en voir en certains grands pays, on leur a montré des entreprises qui, modestes relativement par le chiffre de leur personnel, occupent cependant une place très en vue dans l'échelle du mérite industriel, par les qualités remarquables de leur direction, par la clarté de leur organisation, par leur ardeur dans la voie du progrès, par leur persévérance dans l'effort et par la perfection de leur travail.

» C'est sur ce dernier point surtout qu'il est juste d'insister. Sans exception, toutes les usines du Jura bernois visitées sous les auspices de l'A. D. I. J., par les représentants des journaux suisses travaillent de toutes leurs forces à améliorer sans cesse leur fabrication, à se rendre continuellement plus aptes à soutenir la concurrence mondiale, et même, dans leur branche et dans leur domaine, à marcher en tête du progrès. C'est cela qu'ont remarqué nos visiteurs. C'est cela, sans doute, qu'ils relèveront dans leur presse. Et c'est cela qui montre l'importance de leur visite et qui justifie l'intelligente initiative prise par l'A. D. I. J.

» Pendant quatre jours, du matin au soir, nos visiteurs de la presse ont vu l'industrie jurassienne au travail. Ce qu'ils ont vu, non seulement ils l'écriront et le mettront ainsi sous les yeux de centaines de milliers de lecteurs, mais encore ils en garderont la mémoire et à l'occasion ils le raconteront dans leur entourage. C'est là une réclame directe et indirecte dont nos industries jurassiennes, très occupées en ce moment, n'ont peut-être pas grand besoin immédiat, mais qui, d'un moment à l'autre, peut se révéler précieuse.

» En général, ce qui frappa le plus, dans les usines visitées, c'est la précision des installations mécaniques et des organes de contrôle.

» C'est sur cette précision du travail exécuté, précision qui va jusqu'au millième de millimètre, que repose tout l'édifice de la prospérité industrielle. Le moindre relâchement dans la poursuite, dans l'application et dans le contrôle de cette perfection ferait crouler tout l'édifice. Sans elle, aucune fabrication moderne, aucune production en série ne serait possible.

» Ce sont ces machines impeccables que nous avons vues au travail, parfois en centaines d'exemplaires, dans tous les ateliers visités. A elles revient une grande part du bon renom dont jouit l'industrie suisse dans le monde.

» Mais le mérite premier en revient à nos chefs d'industrie, à leurs collaborateurs techniques, et — nous insistons tout spécialement sur ce point — à ces ouvriers que nous avons vus à l'œuvre, intelligents, habiles, qui, à tous les degrés, se rendent compte de l'importance de leur travail, et qui tiennent à l'honneur de ne laisser passer aucun défaut, même invisible, qui pourrait nuire au bon fonctionnement de l'ensemble.

» A ces travailleurs d'élite, il convient de rendre hommage.

» Les usines visitées sont les suivantes :

» A Tavannes, la Tavannes Watch Co et la Fabrique de panneaux forts ; à Bévillard, la Fabrique Schäublin-Villeneuve ; à Moutier, les trois usines Pétermann, Bechler et Tornos ; à Delémont, la Coutellerie Wenger et Cie et les Usines Louis de Roll, aux Rondez ; à Laufon, la Céramique S. A. ; à Courfaivre, les usines Condor ; à Bassecourt, la Fabrique de cycles Piquerez et Cie ; à Porrentruy, la Fabrique de chaussures Minerva-Labor et les deux usines de tricotage et tissage mécanique Armand et G. Spira ; à Boncourt, les Fabriques de tabac Burrus. »

Les journalistes ont été accueillis partout avec la plus grande amabilité. Les municipalités de Moutier, Delémont et Porrentruy avaient prévu des programmes récréatifs pour agrémenter les soirées. D'après les témoignages reçus, tous les participants gardent le meilleur souvenir de leur passage dans le Jura. Le but que s'était proposé l'A. D. I. J. a donc été pleinement atteint.

Une deuxième tournée aura lieu en 1942.

3. Protection de la nature

(Rapport présenté par la Commission présidée par M. le Dr R. BAUMGARTNER, à Delémont.)

Durant l'année écoulée la Commission a cherché à mener à chef les travaux qui n'avaient pas reçu de solution au cours de l'exercice précédent.

Narcisses de Damvant. Un premier pas a été fait pour la protection de ces plantes. Cependant, la solution que les autorités communales de Damvant ont donnée au problème ne peut pas être considérée comme satisfaisante, car elle ne met pas suffisamment à l'abri des déprédateurs les plantes en question, la cueillette étant encore autorisée pendant un certain temps chaque printemps, contre versement d'une finance ! Des mesures plus efficaces doivent être envisagées.

Etang de la Gruyère. Ici aussi un léger progrès a été réalisé. La Commission cantonale pour la protection de la nature, ainsi que la Ligue suisse s'intéressent activement aux efforts que nous déployons en collaboration avec la Société pour l'Etang de la Gruyère, pour placer ce site remarquable sous protection. Une visite des lieux par les quatre instances précitées, prévue pour octobre dernier, a dû être renvoyée au printemps prochain, à cause de la neige tombée en abondance.

Carrière de la Combe du Pont (Gorges de Moutier). Des pourparlers continuent avec la bourgeoisie de Moutier. Si celle-ci veut bien faire preuve de bonne volonté, il sera possible de trouver un terrain d'entente dans un délai pas trop éloigné. Nous avons la conviction qu'il y a moyen de trouver et d'exploiter de la pierre de bonne qualité ailleurs que dans les gorges de Moutier.

Allée d'arbres Villeret-Val-de-Ruz. Sur le préavis que nous avons donné à la Direction cantonale des forêts, l'abatage des arbres de ladite allée a été formellement interdit.

Divers. Nous avons été invités par la Direction des forêts à donner notre préavis sur les projets de défrichements et d'améliorations foncières, dans le cadre du plan Wahlen.

Divers objets, susceptibles d'être mis sous protection, nous ont été signalés. Ils seront examinés au cours des prochaines séances de la Commission.

Sur l'invitation de M. le pasteur Zulauf, à Delémont, le président de la Commission a eu le plaisir de faire une causerie sur la protection de la nature aux anciens catéchumènes de la paroisse allemande de Delémont.

Le président de la Commission a été désigné, le 12 mars dernier, par le gouvernement, comme représentant du Jura dans la nouvelle Commission cantonale officielle pour la protection de la nature.

En toute modestie, nous nous permettons de relever que l'activité de la Commission jurassienne a été signalée en termes flatteurs par *La Protection de la Nature*, le bulletin trimestriel de la Ligue suisse pour la protection de la nature.

4. Tourisme pédestre

(Rapport présenté par la Commission présidée par M. R. STEINER.)

Pour assurer une collaboration plus étroite entre l'A. D. I. J. et le Cartel suisse pour les chemins de tourisme pédestre, il a été constitué une nouvelle commission dont la composition est la suivante :

<i>Président :</i>	M. René Steiner, Delémont.
<i>Secrétaire :</i>	M. Armand Droz, Delémont.
<i>Commissaire technique :</i>	M. Walther Zeugin, Delémont.
<i>Membres :</i>	M. Frédéric Reusser, Moutier.
	M. Paul Flotron, St-Imier.
	M. Marcel Henry, Porrentruy.
	M. Alf. Wilhelm, Saignelégier.
	M. R. Monnat, Les Pommerats.
	M. J. Vuilleumier, Tramelan-dessus.

La guerre a arrêté complètement le marquage de nouveaux chemins de tourisme pédestre. Par ailleurs, pour des raisons militaires faciles à comprendre, tous les indicateurs existants ont dû être démontés et retirés. Cependant toute activité n'a pas été suspendue, de nouveaux itinéraires ont été étudiés, avec repérage des points de signalisation et préparation du matériel indicateur, qui sera en état d'être mis en place, dès que les circonstances le permettront.

L'activité future a pour objet principal l'extension du réseau des chemins de tourisme pédestre dans la région des Franches-Montagnes. Cette région a été divisée en trois cercles :

1. Franches-Montagnes-Nord.
2. Franches-Montagnes-Centre.
3. Franches-Montagnes-Sud.

Aujourd'hui le projet de signalisation du premier cercle est entièrement achevé. Il comporte 97 indicateurs pour marquer les 13 routes principales et les 35 chemins locaux de ce secteur. Celui du deuxième cercle, Franches-Montagnes-Centre, est en voie d'achèvement et celui du troisième, Franches-Montagnes-Sud, est en préparation.

Dans le courant de cette année, des excursions ont été organisées, en collaboration avec des sociétés de développement touristique de Berne, Bienne et Thoune, et des entreprises de transports. Elles avaient principalement pour but de faire connaître les régions intéressantes de notre pays, par des voies d'accès peu connues, et d'éveiller l'intérêt des participants pour l'œuvre du

Cartel. Quatre excursions ont été faites dans le Jura, sous la conduite de notre commissaire technique, M. Zeugin :

1. St-Imier-Mont Soleil-Le Noirmont, le lundi de Pentecôte, avec 151 participants de la ville de Berne.

2. St-Imier-Chasseral-Neuveville, le dimanche 22 juin, avec 100 participants de Thoune et de Berne.

3. Saignelégier-Combe Tabellion-Glovelier, le dimanche 6 juillet, avec 11 participants de Bienne.

4. Sonceboz-Montoz-Granges, le dimanche 28 septembre, avec 85 participants de Berne.

Ces excursions furent très goûtées et donnèrent lieu à des rapports élogieux. Certaines personnes n'en manquèrent aucune. La plupart des excursionnistes connaissaient très peu le Jura ou y venaient pour la première fois.

La Commission s'est aussi occupée du contrôle du matériel de signalisation, retiré le 15 mai 1940 par ordre de l'armée. Ce matériel sera revu, complété, remis au point, et centralisé dans des dépôts déterminés, pour être à disposition lorsque le moment sera venu de le remettre en place.

Dans le programme d'activité, la Commission jurassienne des chemins de tourisme pédestre et son commissaire technique en particulier, se sont conformés au règlement et aux instructions de la section bernoise de la S. A. W.

5. Commission scientifique

(Rapport présenté par le président de la Commission, M. L. LIÈVRE, à Porrentruy.)

La Commission, conformément à son plan de travail, s'est occupée des questions suivantes :

1. Organisation de son local à Porrentruy et achat du matériel scientifique indispensable au développement de son champ d'activité.

Le local attribué à notre commission par la municipalité de Porrentruy ne contient pour le moment que quelques meubles; les instruments de précision et l'agencement technique du laboratoire sont actuellement encore dans les salles spéciales de l'Ecole cantonale; la bibliothèque et la documentation générale se constituent progressivement.

D'ores et déjà notre laboratoire possède tous les appareils utiles à l'analyse des sols, à laquelle M. le professeur Ed. Guéniat va procéder.

Son travail a commencé cet automne ; il le poursuivra systématiquement en vue de l'établissement de la carte agrolologique du Jura.

2. La question de la mise en valeur des tourbières du Jura a été étudiée par plusieurs de nos membres ; l'exploitation de trois tourbières du plateau des Franches-Montagnes est en voie de réalisation. Une étude des tourbières par les polens des éléments végétaux est faite par M. M. Joray, prof. au Progymnase de Neuveville, membre de notre commission.

3. Notre commission a repris l'étude des éléments minéraux du sol et du sous-sol jurassiens qui pourraient être mis en exploitation pour parer aux difficultés d'approvisionnement du pays en certaines matières premières. Elle est intervenue et intervient encore en faveur de recherches et de prospections dans les régions du Jura dont la constitution géologique fait présumer la présence de substances particulièrement demandées par les différentes branches de notre activité nationale.

4. La mise en valeur de la rivière souterraine de la Haute-Ajoie, en corrélation avec la correction des eaux et l'extension des cultures dans le district de Porrentruy a fait l'objet d'une étude approfondie.

La commission, en collaboration avec M. l'ingénieur d'arrondissement A. Peter a présenté à l'Office cantonal du travail un programme et un devis de travaux de chômage dans le but d'utiliser rationnellement le cours d'eau souterrain et ses affluents.

5. La commission a obtenu de la Direction de l'instruction publique l'autorisation de pratiquer des fouilles dans la Grotte de Sainte-Colombe que les historiens les plus éminents considèrent comme devant donner des résultats particulièrement intéressants.

6. Protection des sites (Heimatschutz)

La commission pour la protection des sites tient ses séances immédiatement après celles de la Protection de la nature, les mêmes personnes faisant en général partie des deux commissions. Elles s'est occupée des questions suivantes durant l'année 1941 :

1. *Château de Raymonpierre*. — M. Müller, de Bâle, auteur d'un manuscrit sur l'histoire de ce château, a demandé notre appui pour permettre l'impression de son ouvrage et pour trouver des souscripteurs. Il a obtenu satisfaction dans une mesure modeste, adaptée aux circonstances.

La commission a constaté aussi que la subvention allouée il y a deux ans par le comité de l'A. D. I. J. à la Société pour la

conservation du château de Raymonpierre avait été utilisée pour la restauration de la chapelle qui était presque en ruines. Cette partie du château est maintenant très bien restaurée.

Nous espérons que le nouveau propriétaire du domaine entreprendra sans trop tarder les autres réparations nécessaires.

2. *St-Ursanne*. — Un propriétaire ayant projeté de transformer la toiture de son bâtiment et d'y faire des lucarnes ne cadrant pas du tout avec le style de la construction et avec l'aspect général du site, la commission a fait opposition à ce projet, en vertu des dispositions légales. Nous croyons d'ailleurs savoir que l'autorité communale en a fait de même. Actuellement l'affaire n'est pas liquidée.

5. *Maison de Pierre Péquignat à Courgenay*. — L'ancienne demeure du martyr ajoulot de la liberté a été la proie des flammes. Seule la cave est restée indemne. Nous avons été sollicités d'examiner la possibilité de conserver ce dernier vestige. Après visite des lieux et consultation de diverses autorités en la matière, la commission est arrivée à la conclusion que c'est par une plaque de marbre apposée à la maison reconstruite sur l'emplacement que le souvenir de l'antique habitation serait le mieux conservé.

L'A. D. I. J. est aussi intéressée à la conservation du château du Schlossberg à Neuveville par une participation financière et par une représentation au sein du comité de ce monument historique.

Nous prions les personnes qui auraient connaissance de projets propres à déparer un site d'en informer sans tarder les organes de l'A. D. I. J.

Conclusion

Il nous reste le devoir agréable en terminant ce rapport d'adresser l'expression de notre gratitude à tous ceux qui nous ont aidés dans notre tâche, qui nous ont témoigné de la sympathie et de l'intérêt. Nous pensons à notre gouvernement, à la Direction cantonale des chemins de fer, à celle des affaires communales, à la Direction du 1^{er} arrondissement des C. F. F., à celle du chemin de fer du Lötschberg, au comité de la Seva et à d'autres instances et personnalités qui nous ont soutenu avec bienveillance. Notre reconnaissance va aussi à tous nos membres, pour leur attachement et leur fidélité. Nous souhaitons tout spécialement une cordiale bienvenue à ceux qui nous ont envoyé leur demande d'admission en cours d'exercice.

L'orage gronde autour de notre petit pays. Des dangers multiples peuvent nous menacer jour après jour. Que Dieu continue de protéger la Suisse, notre chère patrie.

Moutier, le 2 février 1942.

Au nom du comité de l'A. D. I. J. :

Le président,
F. REUSSER.

Le secrétaire,
R. STEINER.

Extrait des comptes de l'exercice 1941

Caisse

Recettes:

1. Subventions	1'040.—	
2. Cotisations	5'064.70	
3. Bulletin	2'649.10	
4. Intérêts des capitaux	390.30	
		<u>9'144.10</u>

Dépenses :

1. Administration et commissions	4'256.75	
2. Subventions	520.—	
3. Imprimés	40.—	
4. Bulletin	2'558.90	
5. Cotisations	400.95	
		<u>7'776.60</u>
Boni de l'exercice		<u>Fr. 1'368.50</u>

Delémont, 23 février 1942.

Le caissier : H. FARRON.